



Programme des Nations Unies pour le Développement Algérie
Plan d'initiation de projet (PIP)

Titre du Projet : **Appui au Conseil National Economique et Social d'Algérie (CNES)**

Date début du plan d'initiation : 01 Septembre 2020

Date fin du plan d'initiation : 31 Octobre 2021

Partenaire de mise en œuvre : Conseil National Economique et Social d'Algérie (CNES)

Brève description

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Conseil national économique et social d'Algérie (CNES) relancent, à travers ce Plan d'initiation de projet (PIP), une coopération historique et de qualité. Il s'agit de poser de nouveaux jalons à travers, notamment, les actions de définition des besoins, les programmes de renforcement de capacités et de définition de méthodologie dans les 05 axes suivants :

- Axe 1 : Développement humain durable (DHD)
- Axe 2 : Un Système d'Information Géographique sanitaire
- Axe 3 : Ecosystème sectoriel et régional dédié à l'entreprenariat
- Axe 4 : Médiation et conciliation des conflits sociaux
- Axe 5 : Evaluation de l'impact socio- économique

Les programmes de mise en œuvre des réponses identifiées lors de cette phase seront déclinés dans des documents de projet à élaborer conjointement à l'issue de cette phase d'initiation.

Durée du programme : 2020-2021
Alignement CPD: Produit 5
Alignement ODD: Objectif 16 Paix, Justice et institutions efficaces
Atlas Award ID: 00130302
PAC Meeting Date : _____

Ressources nécessaires
Ressources disponibles :
• *Regular* 390 000 USD

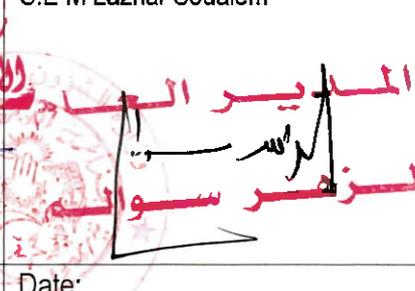
Approuvé par le Conseil National Economique et Social d'Algérie (CNES)	Approuvé par le Ministère des Affaires étrangères (MAE)	Approuvé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
M.Redha Tir 	S.E M Lazhar Soualem 	Mme Blerta Aliko 
Date: _____	Date: _____	Date: _____

Table des matières	
I. Contexte.....	3
II. Produits escomptés.....	4
III. Arrangement de gestion	6
IV. Suivi et evaluation.....	7
V. Annual Work Plan.....	8
VI. Annexes:.....	12
Annexe 1 : Termes de références – Comité de Pilotage	12
Annexe 2 : Termes de références – Chargé (E) de Projet	13



I. CONTEXTE

L'année 2020 constitue une année de renouveau avec des défis importants, mais également des opportunités. Le Conseil national économique et social d'Algérie (CNES), qui a connu, depuis sa constitutionnalisation, en 2016, un contexte particulier, marqué, notamment, par le décès de son ancien président, enregistre, ces derniers mois, une nouvelle dynamique positive et prometteuse, impulsée, d'abord, suite aux changements que connaît, de manière générale, le pays, avec l'élection, le 12 décembre 2019, du président de la République, M. Abdelmadjid TEBBOUNE, ayant assigné des orientations exigeantes et précises au Gouvernement se traduisant, dans les faits, par l'adoption d'un nouveau plan d'action du Gouvernement. Ensuite, la nomination à la tête du CNES d'un nouveau président, installé le 09 mars 2020, aspire la *réhabilitation du CNES dans son rôle de d'Institution consultative, offrant un cadre approprié de dialogue et un espace inclusif de participation de la société civile à la concertation nationale sur les politiques de développement économique, social et environnemental et leur évaluation*. Les axes de coopération inscrits dans le cadre de ce document trouvent leur ancrage dans le plan d'action du Gouvernement présenté par le premier Ministre, M. Abdelaziz DJERAD, adopté en février 2020, notamment dans les chapitres relatifs à la réforme du secteur financier et le renouveau économique, ainsi qu'à celui portant sur le développement humain et aux politiques sociales de l'Etat.

A cela s'ajoutent les défis liés à la conjoncture marquée par la survenue de la crise sanitaire (Covid-19), impactant de nombreux pays dans le monde, dont l'Algérie.

Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en alignement avec les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, a pour objectif d'appuyer les pays à instaurer un développement durable, en éliminant la pauvreté dans toutes ses dimensions, en favorisant l'émergence des conditions d'accélération des transformations structurelles aux fins de développement durable et équitable et en renforçant la résilience aux crises et au chocs.

Le PNUD soutient plus 140 pays, et ce depuis 1990, aux nombreux rapports nationaux de développement humain, à travers sa maîtrise des outils et mécanismes de développement humain durable et apporte des contributions internationalement reconnues au dialogue mondial sur la démocratie, les droits des femmes, les inégalités, l'éradication de la pauvreté et d'autres questions importantes.

Dans sa longue expérience de gouvernance, le PNUD appuie les gouvernements, à travers le monde, à instaurer des institutions consolidées, responsables et transparentes, à travers l'amélioration des services publics, le renforcement des politiques publiques, et l'appui à la création des opportunités de développement économiques sociaux et environnementaux ; dans son action, le PNUD aide à mettre en place des structures et des mécanismes participatifs de dialogue et de recherche de consensus, notamment, en accompagnant les médiateurs locaux et nationaux sur des questions de gouvernance et de consolidation de la paix.

1. Le programme Pays du PNUD pour 2016-2020 (qui sera étendu jusqu'à fin 2021) vise à *promouvoir un développement économique diversifié, résilient et durable. Le programme s'articule de manière intégrée sur deux piliers interdépendants : i) modernisation de l'administration et appui aux stratégies sectorielles hors hydrocarbures, créatrices de revenus et d'emplois durables ; ii) opérationnalisation des stratégies sectorielles au niveau local dans le cadre de l'accompagnement de communes pilotes.*

L'approche se base sur le développement des capacités des acteurs institutionnels et sociaux, pour atteindre des résultats concrets et évaluer les politiques de développement et les interventions pilotes afin d'orienter et de renforcer le ciblage des stratégies sectorielles et leur généralisation à d'autres zones géographiques et localités. Les opportunités de partenariats Public-Privé et de coopération TSS ont été systématiquement analysées et intégrées de manière stratégique. Ces démarches ont été coordonnées et institutionnalisées dans le cadre d'un dispositif national à même de garantir leur pérennisation.

A ce titre, le CPD a déjà mentionné que « **Les capacités d'évaluation de coordination et de cohérence des politiques de développement sont renforcées** (produit #5). En capitalisant sur l'appui aux stratégies sectorielles et à leurs mises en œuvre au niveau local, le PNUD appuie les capacités d'évaluation des politiques de développement pour renforcer l'atteinte des résultats escomptés et en assurant le ciblage les

populations les plus vulnérables. En parallèle, les capacités de collecte de données ont été renforcées pour mettre à jour la carte de pauvreté et d'inégalité et mieux informer les politiques publiques...

Ainsi, et en alignement avec les priorités nationales du gouvernement algérien, traduites dans le plan d'action 2020 du Gouvernement, et en cohérence avec le plan stratégique du PNUD, pour la période 2018-2021, le PNUD, à travers le présent partenariat, vise à apporter un appui technique au Conseil national économique et social d'Algérie, dans la réalisation de ses missions, notamment les 05 axes d'intervention ci-dessous :

Axe 1 : Développement humain durable (DHD) ;

Axe 2 : Un Système d'Information Géographique sanitaire ;

Axe 3 : Ecosystème sectoriel et régional dédié à l'entrepreneuriat ;

Axe 4 : Médiation et conciliation des conflits sociaux ;

Axe 5 : Evaluation de l'impact socio-économique de la pandémie Covid 19.

Le présent Plan d'initiation de projet est considéré comme une phase préparatoire à un cadre de coopération stratégique plus élargi et plus approfondi, à long terme, qui sera élaboré en parallèle à la mise en œuvre des activités du présent cadre de partenariat, à travers un document de projet plus exhaustif.

II. PRODUITS ESCOMPTÉS

Dans le cadre de l'appui technique du PNUD au Conseil national économique et social d'Algérie, 05 produits sont identifiés :

Produit 1 : Le suivi de l'évolution des indicateurs du développement humain et des efforts d'atténuation des iniquités sont renforcés :

Dans la continuité des efforts de coopération entre le PNUD et le CNES, pour l'élaboration du rapport national de développement humain, avec une perspective de donner une dimension nouvelle à l'appui du PNUD dans la thématique, il est attendu que ce rapport puisse être mis à jour, par rapport aux nouveaux impératifs, qui commandent l'établissement du rapport national de développement humain, et à le hausser à un niveau de détail qui rejoint la grille qualitative à la base de l'élaboration du rapport national de développement humain, à travers le renforcement des capacités en matière de concept et méthode de mesure de l'IDH, et un appui direct dans l'élaboration du rapport.

Produit 2: Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat sont construits et entretenus :

Pour une mise en place de politiques industrielles efficaces, alignées aux tendances internationales, et orientées vers les approches systémiques liées aux process et aux chaînes de valeurs relatifs à l'environnement de la naissance, l'évolution et la maturation des projets dédiés à l'entrepreneuriat, il est essentiel de favoriser la mise en place d'un écosystème sectoriel et régional.

La formation de grappes géographiques solidaires et complémentaires d'entreprises, s'appuyant, notamment, sur l'innovation et les nouvelles technologies constitue un préalable à la préparation des conditions de l'émergence, de la diversification et de la massification vertueuse de la matrice industrielle qui permettent d'insérer les entreprises dans leur environnement en s'appuyant sur :

- L'ensemble des parties composant l'écosystème existant ou à construire ;
- L'ensemble des avantages caractéristiques intrinsèques des territoires ;
- Les complémentarités avérées ou à construire.

Produit 2 : Les approches de mécanismes de médiation et de conciliation lors des conflits sociaux sont maîtrisées :

Afin de maintenir une cohésion sociale, et gérer les conflits sociaux qui influent sur la stabilité et l'économie de l'Etat, il est de l'intérêt de toutes les parties prenantes de favoriser les solutions les moins coûteuses et les plus judicieuses, à savoir la médiation et la conciliation.

Il s'agit de préserver les intérêts de l'Etat, de l'entreprise, du travailleur, du citoyen et de la collectivité nationale, dans le sens qui permet de garantir l'intérêt général, l'ordre public et assurer la continuité du service public.

C'est dans cette perspective que le CNES, avec l'appui du PNUD, place au centre de ses préoccupations la mission de la médiation lors des conflits sociaux, permettant, de ce fait, d'apaiser le climat social et favoriser la conciliation lors des litiges économiques et/ou commerciaux, à même de réaliser des économies et de prévenir, ainsi, des pertes et dommages sur les finances publiques.

L'appui du PNUD portera, notamment, sur le renforcement des capacités sur les 03 plans suivants :

- La structuration/conduite de la médiation ;
- La mesure de la médiation ;
- La formation des médiateurs.

Produit 3 : L'évaluation des politiques publiques dédiées à la santé à l'éducation et à l'emploi sous le prisme de la durabilité est effectuée :

La crise sanitaire du Covid-19 a révélé la vulnérabilité des Etats et les déficits qui caractérisent les différents systèmes de santé à travers le monde.

Un déficit se traduisant par une double incapacité, la première liée à l'incapacité d'anticipation et le manque de préparation, la deuxième en matière de gouvernance de la crise.

Il est donc nécessaire de disposer d'un SIG, au-delà de favoriser la préservation des acquis, d'offrir une visibilité, à titre indicatif sur :

- La répartition et la gestion du potentiel en présence (Infrastructure – Encadrement – Equipement) ;
- La cartographie pathologique et épidémiologique ;
- L'identification de la catégorisation des menaces et leur analyse spatiale et multi-temporelle ;
- La catégorisation des populations vulnérables (Classe d'âge – Sexe- Occupation...etc.) ;
- La planification et la détermination des zones prioritaires d'intervention.

Produit 5 : Les impacts socioéconomiques éventuels de la crise sanitaire induite par le Covid-19 sur certains groupes vulnérables et ses effets sur les acquis du développement humain sont évalués

L'objectif global de l'évaluation de l'impact socioéconomique est de soutenir les démarches gouvernementales en matière d'évaluation de l'impact socioéconomique du Covid-19, sur les ménages et les entreprises, notamment, des mesures de réponse et de prévention, telles celles se rapportant au confinement partiel et la suspension de certaines activités économiques, à travers une collecte de données numériques pour établir la priorisation de la prise de décision sur les mesures de soutien à court terme, ainsi que sur la planification stratégique de consolidation à moyen terme, afin d'atténuer les impacts et effets collatéraux du Covid-19, principalement d'ordres socioéconomiques, et qui pourraient, selon toute vraisemblance, s'étendre sur une période de plusieurs mois, voire semestres et affecter un groupe plus large de personnes.

Partenariats et coordinations

► Partenaires Nationaux :

1. Le principal interlocuteur, et le partenaire national d'exécution, est représenté par le Conseil national économique et social d'Algérie (CNES)
2. Une coordination de premier rang pourrait être envisagée avec les institutions spécialisées : Office National des Statistiques (ONS), CREAD, ADS ...

3. Un partenariat est envisagé avec les organisations internationales spécialisées, notamment l’OMS, l’ONUDI et le BIT, sur la base de MoU spécifique devant définir une éventuelle contribution dans certaines composantes du présent PIP, selon leurs domaines d’intervention.
4. Partenariats avec les représentants du secteur privé, de la société civile organisée sous l’égide du CNES, y compris les médias.
5. Coordination, après concertation entre les Parties, avec les différents départements ministériels, les Académies, les centres de recherches publics (*Think Tank*) et privés pour la gestion des connaissances et le renforcement des capacités.
6. Le projet pourra, également, s’appuyer sur le PNUD global et régional, et notamment le bureau de gestion de crises et recouvrement.

III. ARRANGEMENT DE GESTION

Modalité d’exécution :

La gestion de projet suivra les règles et procédures du PNUD, notamment, dans le cadre des modalités de mise en œuvre directe de projet (DIM). La gestion de projet se concentre sur deux niveaux de décision et de consultation, la Réunion tripartite et le Comité de pilotage.

1- Réunion tripartite : Dirigée par un représentant du Ministère des Affaires Étrangères, un représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement, et un représentant de haut niveau du partenaire d’exécution, soit le Conseil national économique et social d’Algérie, **autre** que le membre du comité de pilotage, cette réunion se tiendra en fonction des besoins.

Cette réunion sert à informer les participants sur l’état d’avancement de l’exécution du projet, y compris en termes de résultats et d’impacts, et vise surtout à résoudre les éventuels blocages et difficultés qui ne peuvent pas être résolus au niveau du Comité de pilotage.

2- Comité de pilotage : Ce comité est chargé de fournir un appui et des orientations stratégiques pour la mise en œuvre du projet. Il s’agit de l’instance habilitée à approuver le plan de travail annuel et à valider toute révision concernant les activités déclarées. Le Comité est, également, compétent pour élargir le partenariat du projet. En outre, il répond aux demandes de l’équipe de gestion de projet lorsque celle-ci est confrontée à des goulots d’étranglement ou des blocages en cours d’exécution du projet. Il est composé d’un représentant du Ministère des Affaires étrangères, d’un représentant du PNUD et d’un représentant du CNES, en tant que coprésidents, ainsi que des membres observateurs désignés à cette fin, et convenus en concertation avec les Parties.

3- Unité de gestion de projet : Elle est composée d’un(e) chargé (e) de projet appuyé par l’unité de programme Gouvernance démocratique, et les experts thématiques nationaux et internationaux, au niveau bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L’unité de gestion de projet sera en charge de coordonner l’ensemble du projet au titre du PNUD et de faire le suivi nécessaire avec le partenaire national.

4- Assurance qualité du projet :

L’analyste au programme du PNUD suivra de près la mise en œuvre globale du projet et en assurera la coordination, en consultation avec les bailleurs de fond et le partenaire national, en l’occurrence, le Conseil national économique et social d’Algérie.

IV. SUIVI ET EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation par l'équipe du projet, en concertation avec les partenaires, dont le Conseil national économique et social d'Algérie :

Activité de suivi	Objet et actions	Fréquence	partenaires éventuels
Avancement des résultats à suivre	Collecte et revue des données relatives à l'avancement des indicateurs seront recueillies en vue de les analyser et les évaluer par rapport à l'atteinte des résultats mentionnés dans le Cadre de Résultats (CR).	Bimestrielle	Task force et structures de Gouvernance
Veille, suivi et gestion des risques	Identifier les risques spécifiques qui peuvent menacer la réalisation des résultats escomptés et proposer des mesures de d'atténuation avec les partenaires Mettre en place et actualiser le journal des risques	Trimestrielle	Task force et structures de Gouvernance
Rapports du projet	Rapport d'avancement du projet Rapport d'évaluation	Trimestrielle et Annuelle	Experts Comité de pilotage

Risques et hypothèses

Risque et hypothèses	Mesures d'atténuation
<u>Risque stratégique:</u> La duplication des actions entreprises avec d'autres organisations internationales et partenaires nationaux	Veiller à travailler en synergie avec les agences onusiennes spécialisées, et les partenaires nationaux à travers des MoU, et LoA déterminant l'apport et la contribution de chacun selon ses spécialisations.
<u>Risque opérationnel :</u> Le rythme de la mise en œuvre des activités risque d'être entravé par le ralentissement socio-économique dû à la crise sanitaire du Covid-19, les mesures de confinement et d'état d'urgence sanitaire un peu partout dans le monde, et en Algérie, risquent de contraindre la mobilisation de l'expertise nécessaire à la mise en œuvre, le déplacement pour la réalisation des enquêtes, et rapports, et d'autres activités pertinentes.	Privilégier les outils numériques, et mettre en place les moyens nécessaires pour l'accomplissement des missions nécessitant des rencontres présentiels.

V. ANNUAL WORK PLAN

Year: 2020-2021

EXPECTED OUTPUTS And baseline, indicators including annual target	PLANNED ACTIVITIES List activity results and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET	
		S1 2020	S2 2020	S3 2021	S4 2021		Funding Source	Budget Description Amount (USD)
<p>Données de référence: Absence de données et de cadre normatif sur la gestion des crises sanitaires, leurs anticipation et impact socio-économique</p> <p>Baseline: Rapports, études et enquêtes existants des institutions spécialisées</p> <p>Indicateurs:</p> <p>Développement humain : Nombre de personnes formées et maîtrisant les méthodes de mesures IDH Le rapport de développement National de l'Algérie 2020</p> <p>Ecosystème sectoriel et régional dédié à l'entrepreneuriat : Nombre de personnes formées sur les écosystèmes entrepreneuriaux Une base de données des potentialités territoriales et sectorielles des écosystèmes dédiés à l'entrepreneuriat est disponible Un document sur le processus de mise en place d'écosystèmes dédiés à l'entrepreneuriat est disponible</p> <p>Médiation et conciliation des conflits sociaux : Nombre de médiateurs formés Un document sur la structuration et conduite de la médiation est disponible Les instruments de mesures de la médiation et de la conciliation sont disponibles et maîtrisés</p> <p>Système d'information Géographique sanitaire : Les données sur les performances en matière de renforcement du capital cognitif et sur compétences des adultes en rapport avec leur contribution à l'économie nationale sont disponibles Une évaluation des capacités de résilience du système national de santé face aux chocs exogènes ainsi que sa capacité de management des crises sanitaires est disponible Un Système d'Information Géographique sanitaire est installé Une Evaluation de la politique de l'emploi sous le prisme de l'inclusivité économique et sa participation à l'appréciation du pouvoir d'achat est disponible</p> <p>Evaluation de l'impact socio-économique de la pandémie Covid-19 : Une enquête sur l'impact socioéconomique du Covid-19 est disponible Les données sur l'impact socioéconomique du Covid sur le genre et personnes vulnérables sont disponibles Nombre de personnes formées sur les outils de collecte de données en temps réelle</p>								

Produit 1 : Le suivi de l'évolution des indicateurs du développement humain et des efforts d'atténuation des iniquités sont renforcés	Renforcement des capacités en matière de concept et de méthodes de mesures de IDH									UNDP								100 000																			
	Elaboration et Edition du rapport de RNDH									UNDP								25 000																			
	Atelier de restitution du rapport national du développement humain									UNDP								25 000																			
Total Produit 1 : Le suivi de l'évolution des indicateurs du développement humain et des efforts d'atténuation des iniquités sont renforcés																																				150 000	
Produit 2 : Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat sont construits et entretenus	Formation sur les écosystèmes entrepreneuriaux									PNUD									10 000																		
	Elaboration d'une étude sur les potentialités territoriales et sectorielles de mise en place de d'écosystèmes dédiés à l'entrepreneuriat.									PNUD									25 000																		
	Elaboration d'une étude sur le processus de mise en place d'écosystèmes dédiés à l'entrepreneuriat									PNUD									10 000																		
Total produit 2: Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat sont construits et entretenus																																					45 000
Produit 3 : Les	Formation des médiateurs									UNDP									15 000																		

approches de médiation et de conciliation lors des conflits sociaux sont maîtrisées :	L'élaboration d'une étude sur la structuration et conduite de la médiation								UNDP								15 000
	Conception d'instruments de mesures de la médiation et de la conciliation								UNDP								25 000
Total Produit 3 : Les approches de médiation et de conciliation lors des conflits sociaux sont maîtrisées :																	
																	55 000
Produit 4 L'évaluation des politiques publiques dédiées à la santé à l'éducation et à l'emploi sous le prisme de la durabilité est effectuée :	L'évaluation des performances en matière de renforcement du capital cognitif et l'évaluation des compétences des adultes en rapport avec leur contribution à l'économie nationale								PNUD								6 000
	Evaluation des capacités de résilience du système national de santé face aux chocs exogènes ainsi que sa capacité de management des crises sanitaires, dotation et installation d'un SIG								PNUD								8 000
	Evaluation de la politique de l'emploi sous le prisme de l'inclusivité économique et sa participation à l'appréciation du pouvoir d'achat								PNUD								6 000
Total Produit 4 L'évaluation des politiques publiques dédiées à la santé à l'éducation et à l'emploi sous le prisme de la durabilité est effectuée :																	
																	20 000

Produit 5 : Les impacts socioéconomiques éventuels de la crise sanitaire induite par le Covid-19 sur certains groupes vulnérables et ses effets sur les acquis du développement humain sont évalués	Elaboration d'un cadre d'évaluation des besoins sensibles au genre et ne laissant personne de côté												
Total Produit 5 : Les impacts socioéconomiques éventuels de la crise sanitaire induite par le Covid-19 sur certains groupes vulnérables et ses effets sur les acquis du développement humain sont évalués													100 000
Gestion de projet	DPC / Communication/ Divers												20 000
TOTAL													390 000





VI. ANNEXES:

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE – COMITE DE PILOTAGE

Le Comité national de pilotage a pour mission de guider, superviser et coordonner les activités du projet.

I- Rôle et responsabilités de pilotage :

Le Comité de pilotage est responsable de toutes les activités du projet au niveau national. Il fournit des conseils en matière d'orientation stratégique et assure la supervision de la mise en œuvre de manière à atteindre les résultats attendus du programme.

Ses fonctions recouvrent, également, les aspects suivants :

- Il approuve les plans de travail annuels, les budgets et les rapports connexes.
- Sur la base des rapports d'activités et des réalisations, traite des besoins et des priorités du projet et prend les décisions qui s'imposent pour résoudre les éventuels problèmes ou blocages qui surviennent au cours de la mise en œuvre, en donnant des conseils sur la réorientation stratégique potentielle du descriptif de projet.
- Il décide de la méthode d'évaluation à adopter pour mesurer l'impact des activités.
- Il supervise la gestion des connaissances et la diffusion des informations jugées pertinentes pour d'autres intervenants ou partenaires.
- Il approuve les révisions du descriptif de projet.

II- Structure et composition

1- Composition :

- Représentant principal du partenaire de réalisation, agissant en tant que co-président ;
- Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) agissant en tant que co-président ;
- Représentant du Ministère des Affaires étrangères.

2- Fréquence des réunions

Deux réunions par an sont prévues, des réunions extraordinaires peuvent être organisées tel que requis par le projet. Les réunions sont convoquées par le président, et les invitations (avec documents et ordre du jour à l'appui) doivent être envoyées aux participants au moins une semaine avant la date de la réunion.

3- Ordre du jour

L'ordre du jour et les documents à l'appui seront préparés par l'unité du projet. Les membres du comité de pilotage peuvent déposer des demandes pour ajouter des points supplémentaires à l'ordre du jour.

4- Quorum

Le quorum est représenté par tous les membres du Comité national de pilotage.

5- Participation d'observateurs :

La décision d'inviter des observateurs ou des représentants d'autres organismes onusiens pertinents est prise par les co-présidents.

6- Décisions :

La prise de décision au sein du comité de pilotage se fait par consensus. Les décisions du comité de pilotage sont dûment enregistrées. Les décisions relatives à la révision du descriptif de projet, des plans de travail et des budgets annuels sont prises sur présentation d'un rapport d'étape préparé par l'unité de projet.

ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCES – CHARGE (E) DE PROJET

IDENTIFICATION DU POSTE

Titre du Poste : Chargé (E) de Projet

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la mise à jour du plan de travail sur la base des produits attendus, dans les délais, conformément aux dispositions du document de projet et des procédures applicables à la mise en œuvre directe (DIM) ;
- La coordination du personnel et des consultants affectés au projet au niveau national ;
- La production des rapports obligatoires à soumettre périodiquement, tels que indiqués dans le document du projet ;
- Le suivi et la gestion administratifs et financiers du projet, notamment, sur l'outil Atlas, conformément au descriptif du projet ainsi qu'aux politiques et procédures du PNUD applicables au DIM ;
- La gestion des ressources matérielles du projet et maintien de l'inventaire, ex. : le matériel, le mobilier et les fournitures de bureau acquis dans le cadre du projet ;
- La maintenance d'un système d'archivage de documents ;
- La préparation et la facilitation des audits du projet en apportant, également, sa coopération chaque fois que de besoin ;
- Participation à la mobilisation des ressources du projet et leur gestion sous la responsabilité du partenaire de réalisation.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (maîtrise ou équivalent) Droit, administration, gestion ou équivalent.
- Minimum de 3 ans d'expérience pertinente, notamment en matière de :
 - Gestion de projets (programmation suivant la gestion axée sur les résultats et/ou l'approche du cadre logique)
 - Rédaction de documents de projet, de note conceptuelle, méthodologique
 - Connaissances en communication institutionnelle, (rapports de synthèse et d'analyse, traitement et exploitation de données).
- Maîtrise du français et de l'arabe (oral et écrit) et une connaissance pratique de l'anglais.

